

Besoin d'aide

Par **empereur**, le **06/02/2009** à **17:19**

Bonjour,

j'ai besoin de votre avis, j'explique ma situation:

j'ai vendu il y a 3 ans de cela une maison que j'ai entièrement refais moi même.
A l'époque j'ai déplacé le compteur d'eau qui était à l'intérieur de la maison pour le mettre à l'extérieur, je n'ai fait aucune demande écrite en mairie, seul le garde de champêtre ma fourni la clé pour fermer l'arrivée d'eau dans la rue.

Les propriétaires veulent m'attaquer en justice pour tromperie, les tuyaux d'eau ne sont pas enterrés assez profond (8cm), ils ont gélés pendant le grand froid de décembre.
Les propriétaires ont réussi à avoir une lettre du maire qui précise que aucune demande n'a été faites (ok), et que le garde champêtre ma prévu verbalement de la mal façon (chose fausse).

J'ai écrit une lettre au propriétaire pour leur confirmé la prise en charge des travaux.

Je ne sais pas si c'est la bonne solution.

Merci de votre aide

olivier